

Communiqué de presse – Genas, le 10 septembre 2024

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LES TITRES DE ORAPI

Groupe Paredes Orapi annonce son intention de déposer prochainement auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions ordinaires de la société ORAPI¹, au prix de 6,50 euros par action (l'« **Offre** »).

A la date des présentes, Groupe Paredes Orapi détient, directement et indirectement, 6.065.566 actions ORAPI², représentant 6.064.666 droits de vote, soit 91,30% du capital et 90,19% des droits de vote théoriques de la société ORAPI³.

L'Offre portera sur la totalité des actions ordinaires ORAPI, autres que celles déjà détenues par Groupe Paredes Orapi et celles auto-détenues par ORAPI, soit sur un nombre total de 577.968 actions représentant 8,70% du capital et 9,81% des droits de vote théoriques de la société ORAPI.

À l'issue de l'Offre, ORAPI sera retirée de la cote.

Ce prix de 6,50 euros par action ORAPI, payable exclusivement en numéraire, fait ressortir les niveaux de prime suivants :

- 5,2 % sur le cours de bourse de ORAPI à la clôture du 9 septembre 2024 ;
- 8,7 %, 3,3 % et 0,4 % sur la moyenne des cours de bourse pondérés par les volumes de ORAPI respectivement des 60, 120 et 180 derniers jours de cotation précédent l'annonce de l'Offre.

Cette opération permettrait une simplification de la structure capitalistique de ORAPI.

Conformément à la réglementation applicable, la réalisation de l'offre sera soumise à la décision de conformité de l'AMF.

Le projet de note d'information précisant le calendrier sera disponible à compter de son dépôt auprès de l'AMF sur les sites internet de Groupe Paredes Orapi (<https://www.paredes.fr/>) et de l'AMF (www.amf-france.org).

¹ Société anonyme à conseil d'administration au capital de 6.643.534 euros, dont le siège social est sis 225, allée des Cèdres – 01150 Saint-Vulbas et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro 682 031 224 et dont les actions ordinaires sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0000075392, mnémonique « ORAP ».

² Dont (i) 128 927 actions détenues par ORAPI et (ii) 900 actions de préférence ORAPI privées de droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 6.643.534 actions représentant 6.724.382 droits de vote théoriques, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Avertissement important

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation pour la vente de titres ORAPI, dans un quelconque pays, y compris en France.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables, et de s'y conformer.

À propos de PAREDES

Fondée en 1942 à Villeurbanne, l'entreprise familiale PAREDES est un leader du marché de l'hygiène et de la protection professionnelles en France (n°2 du marché) et en Italie (n°3). Fort de ses 25 000 clients actifs et de ses 650 collaborateurs, le Groupe Paredes a réalisé un chiffre d'affaires de 215 millions d'euros en 2022, dont 25% issus de ses propres usines. Son siège social est situé à Genas, en région lyonnaise.

En ligne avec ses valeurs, l'approche de Paredes est résolument orientée clients. Pour répondre précisément aux enjeux, ses équipes sont organisées autour de 4 grands marchés (Santé, Industrie, Entreprises de Propreté et Collectivités publiques). Ce modèle efficace permet aux 165 conseillers experts dédiés de mieux comprendre et analyser les problématiques des clients et prospects, afin de proposer les solutions globales les plus adaptées et créatrices de valeur. Paredes met à disposition de ses clients des moyens logistiques et digitaux uniques sur le marché pour satisfaire toujours plus leurs exigences. Profondément engagé, la politique RSE du Groupe Paredes est certifiée EcoVadis Platinum.

Le groupe familial Paredes est détenu à plus de 85% par la famille Paredes, son PDG François Thuilleur, ses managers et ses collaborateurs, dont 2/3 sont actionnaires. François Thuilleur a été nommé DG en octobre 2017 pour redresser le Groupe et cumule ses fonctions avec celles de Président du Conseil d'Administration depuis octobre 2020. Il a reçu en octobre 2022 le Prix KPMG-EIM de la Trajectoire récompensant la meilleure trajectoire financière et RSE d'un dirigeant sur les 5 dernières années et en juin 2023 Paredes a été Lauréat du Prix « Best Managed Companies » décerné par Deloitte.

Contacts presse

Agence COMCORP :

Anne-Claire Berthomieu – acberthomieu@comcorp.fr Mobile : 06 16 53 15 70